



# PROJET PEDAGOGIQUE Accueil de loisirs de Bouglainval 2023 - 2024

# **SOMMAIRE**

Présentation de la Communauté d'Agglomération Chartres métropole

Présentation de l'association et du projet éducatif des PEP

Présentation du projet Enfance-Jeunesse

Structure

Capacité d'accueil

Description des locaux

Présentation de l'équipe

Journée type

Rôles de chacun

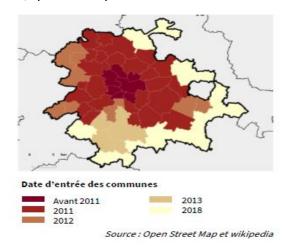
Règles de vies

Informations diverses

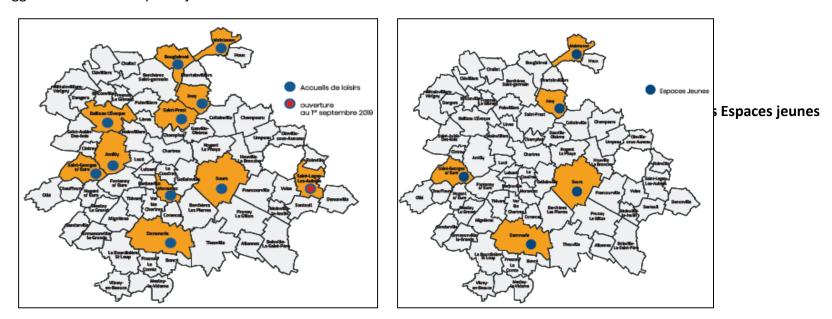
#### PRESENTATION DE CHARTRES METROPOLE

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2000, apparaît la première communauté d'agglomération, actant la disparition du district de Chartres. Elle comprenait 7 communes : Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant et Mainvilliers, et comptait 90 000 habitants. Le 20 février 2004 fut adopté le nom « Chartres métropole ».

Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les communes de Barjouville, Dangers, Francourville, Mittainvilliers, Saint-Aubin-des-Bois, Thivars, Vérigny et Voise ont adhéré à Chartres métropole. Le 1<sup>er</sup> mars 2012, Chauffours et Ollé les rejoignaient, portant le nombre de communes à 42, pour 118 000 habitants. Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la fusion avec la communauté de communes du Bois Gueslin fût actée. Chartres métropole compte donc désormais 47 communes pour 125 000 habitants. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 20 nouvelles communes rejoignent Chartres métropole, à savoir : Alonnes, Boisville-la-Saint-Père, Boncé, Bouglainval, Champseru, Chartainvilliers, Denonville, Ermenonville-la-Grande, Houx, Maintenon, Meslay-le-Vidame, Moinville-la-Jeulin, Oinville-sous-Auneau, Roinville-sous-Auneau, Saint-Léger-des-Aubées, Sandarville, Santeuil, Theuville-Pézy, Umpeau et Vitray-en-Beauce. Le principe qui prévaut consiste à définir les limites de l'agglomération via un périmètre de 20 kilomètres autour de la Cathédrale de Chartres, jusqu'à leur église. La Communauté d'Agglomération Chartres métropole compte 66 communes pour 144 000 habitants, soit le tiers du département d'Eure-et-Loir, qui en compte 435 000 habitants.



La compétence « enfance jeunesse » est de la responsabilité de la communauté d'agglomération Chartres métropole, concernant le périscolaire (mercredis) et l'extrascolaire (vacances). Le territoire est doté de 11 accueils de loisirs élémentaires repartis sur l'ensemble de l'agglomération et 5 espaces jeunes ouvert durant les vacances.



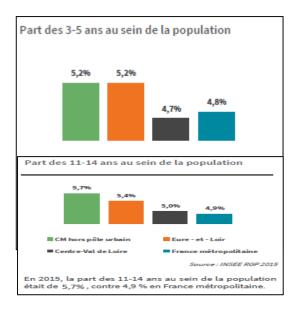
Des camps élémentaires et des séjours en direction du public adolescent sont également proposés chaque année à différentes périodes de vacances. Une délégation de service public est en cours depuis le 01 janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2020. C'est l'association départementale PEP 28 en cogestion avec l'association du centre aéré du Val de l'Eure qui assure l'organisation et le suivi des actions enfance jeunesse. Afin d'assurer ce suivi, 2.5 E.T.P de coordinateurs enfance jeunesse sont actuellement en poste.

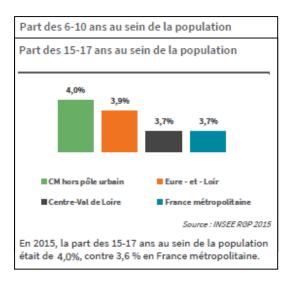
L'ensemble des actions sont habilitées par la DDCSPP d'Eure et Loir et cofinancé par la CAF d'Eure et Loir. Un contrat enfant jeunesse a été défini pour 4 années (2022 à 2026) afin de répondre aux besoins recensés et spécifiquement importants des familles péries urbaine de Chartres métropole.

#### Les principaux constats notables sont les suivants :

- Un territoire jeune dont les niveaux d'évolution sont modérés et différenciés selon les territoires (une population jeune en proportion plus importante qu'ailleurs (3/5 ans et 6/10 ans), des territoires les plus excentrés du pôle urbain apparaissant au sein des cartes comme territoires les plus jeunes de Chartres métropole, des effectifs scolaires qui restent globalement stables, avec une tendance qui devrait se poursuivre dans les années à venir)
- Un territoire avec de nombreux jeunes, se retrouvant progressivement moins présents à l'entrée dans l'âge adulte (une proportion remarquablement élevée de jeunes de 11 à 17 ans, une partie ouest de Chartres métropole plus jeune en proportion que le reste du territoire, un phénomène de départs au moment de l'entrée dans l'âge adulte, en lien avec l'absence d'offre de formation en milieu rural)

- Des jeunes qui pratiquent différentes activités (sport en premier lieu) (avec des déplacements qui s'opèrent très majoritairement par les parents, plusieurs thématiques qui intéressent les jeunes : animaux, environnement, égalité homme/femme, pauvreté,)





Source: Diagnostic Conseil – Mai 2019

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU PROJET EDUCATIF DES PEP

## La Fédération générale

La première Guerre mondiale fait en France de nombreux dégâts tant sur le plan économique qu'humain. Les femmes des soldats, sans ressources, doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Par manque de revenus suffisants ou suite à des remariages, beaucoup enfants sont placés chez des membres de la famille.

Le pays tout entier est associé à cette douleur des familles. Les illustrations de l'époque, (timbres, cartes postales, dessins...) témoignent de la gravité de la perte humaine et des épreuves qu'elle leur impose. C'est alors que la société dans son ensemble, sensibilisée, participe à un élan de solidarité qui amène les corps de métiers (l'orfèvre, la bijouterie...) à créer des formes d'orphelinat industriel. De même, au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action des nouvelles associations.

Petit à petit le mouvement s'amplifie et en 1917, le principe de solidarité nationale oblige la France « à réparer les effets des conséquences de la guerre ». Le statut de pupille de la nation est ainsi créé. Il s'accompagne de la naissance d'organismes destinés à soutenir les pupilles sur le plan matériel et de l'éducation. Pour rendre plus efficace le dispositif, l'office national des pupilles de la nation se déploie dans les départements.

Au vu de l'organisation actuelle des PEP, nous pouvons considérer qu'ils sont une émanation directe des pupilles de la nation. A l'exception près, et elle est primordiale, que les pupilles de l'enseignement public sont laïcs. Les personnels de l'Education nationale, inspecteurs d'Académie et instituteurs, à l'identique des autres corps de métiers, se sont mobilisés dès 1915 autour d'associations départementales pour ensuite s'orienter, en 1917, sur la création de la Fédération générale des associations des Pupilles de l'Enseignement public. Ils défendent le caractère laïc de leur mouvement, caractère qui, aujourd'hui encore, fait leur identité.

Dès 1919, le mouvement PEP est reconnu d'utilité publique.

## L'association départementale PEP d'Eure et Loir

L'ADPEP – Association Départementale de Pupilles de l'Ecole Publique d'Eure et Loir a été déclarée à la Préfecture du département le 20 juin 1926. Son siège est situé à l'Inspection académique d'Eure et Loir et les présidents qui se sont succédé à la tête de l'association, ont toujours été inspecteurs d'académie, recteurs ou hommes politiques.

En 1947, l'association, soutenue par Mr Villin, Inspecteur d'académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d'Eure et Loir. Il permet à beaucoup d'entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neiges.

Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l'internat du collège « La Loge des Bois ». Ce centre est aujourd'hui devenu, après travaux, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent-le-Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

Après la montagne et la campagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Carolles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C'est le début d'une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.

Aujourd'hui, les PEP 28 gèrent plus de 50 Accueils de loisirs sans hébergement, accueils périscolaires, centres sociaux ou structures « petite enfance ». Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des collectivités territoriales et du Conseil Général, l'ADPEP 28 est devenue une association très appréciée. Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail de bénévoles.

## Le projet éducatif

# <u>UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REPONDRE AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS</u>:

#### Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

Apprendre à vivre ensemble S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques Accéder à plus d'autonomie Favoriser des initiatives individuelles Participer à des projets collectifs Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité Comprendre l'environnement pour le respect

#### Des accueils adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

#### Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

### Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses

## **UN PROJET PARTAGE:**

#### Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquêtes de satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes...).

Avec les équipes

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

- Equipe de Direction : Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est le garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il est le gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.
- Equipe d'Animation : Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

#### Avec les partenaires

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations... est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

Avec les personnes en situation de handicap

Les PEP s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.

#### **DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE:**

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective.

Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité ; ils sont un moment d'éducation à la vie en société. Le rythme de vie s'équilibre entre moments d'activité, moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement. L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation. Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont sources de plaisir. Le transport est un moment éducatif qui se prépare et dont l'organisation engage la responsabilité de l'association qui l'organise. Toutes les conditions de sécurité y sont réunies.

# LA STRUCTURE

Nom de la structure	ALSH DE BOUGLAINVAL
Adresse	17 rue de Châteauneuf
	28130 BOUGLAINVAL
Portable	06 35 63 40 37
Mail	Centreloisirs.bouglainval@gmail.com
Horaires d'ouverture	7H-19h

# **CAPACITE D'ACCUEIL**

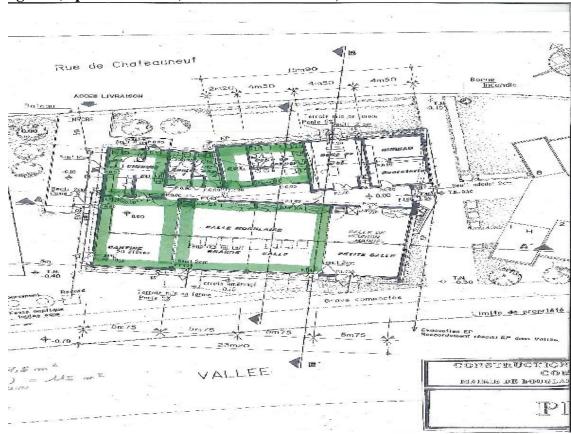
Ages	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Nombre de 12-17 ans	Total
Mercredis	8	12		20
Vacances d'hiver	8	12		20
Vacances de printemps	8	12		20
Vacances de juillet	8	12		20
Vacances d'août				
Vacances d'automne	8	12		20
Vacances de noël				

## **DESCRIPTION DES LOCAUX**

La salle d'activité est aménagée de placards et de stores amovibles, il y a une zone pour les maternelles et une zone pour les primaires. Un réfectoire, un dortoir et une cuisine qui sont adaptés. Des sanitaires pour les maternelles et deux sanitaires pour les élémentaires avec des points d'eau. Les pièces du complexe sont tempérées par une pompe à chaleur

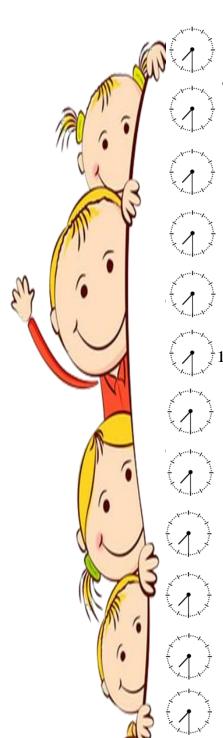
(Climatisation/chauffage).

Les autres lieux : il y a la possibilité de faire des jeux dans la cour de l'école maternelle et primaire, au stade, aux aires de jeux et aux agrées (à partir de 5 ans). La salle de motricité, la salle de sieste et toilettes de l'école maternelle peuvent être utilisés occasionnellement.



# PRESENTATION DE L'EQUIPE

NOMS	Prénoms	Dates de naissance	Qualifications (diplômes obtenus)	Fonctions (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur)	Statuts : CDI, CDD, CEE,	Périodes	Groupe d'âge attribué	Anciennet (aux PEP)
Mr COLAS	Laurent	30/03/1971	BPJEPS LTP	Directeur	Mise à disposition	Sauf hivers et été		5 ans
MITHOUARD	Patricia	21/08/1972	Bafa en cours	Animatrice	CDD	Mercredis Vacances	plus de 6 ans	2 ans
REGNIER	Cassandre	27/03/2003	CAP Petite enfance	Animatrice	CDD	Mercredis Vacances	Moins de 6 ans (plus de 6 ans vacances)	2 ans
LETURMY	Céline	27/05/1979	CAP Petite enfance	Animatrice Directrice	CDI	Vacances Juillet	plus de 6 ans	3 ans 1/2
BOURDET	Apolline	30/04/2000	Bafa en cours	Animatrice	CDD	Vacances	Moins de 6 ans	1 ans
BARBIER	Odile	11/06/1973	BAFA	Animatrice	CDD	Petites vacances	Moins de 6 ans	2 ans
DUPAS	Pierrette	10/04/1955	Non diplomé	Service du midi +ménage	CDD	Mercredis Vacances		1 ans



7H45 – 9H30 : Accueil des enfants / temps de jeux libre

9H45 - 10H : Rassemblement par groupe puis description de lajournée

10H - 11H30: Activités

11h30 -11h45 : rangement des jeux

11H45 - 12H: Passage aux toilettes + Lavage de mains

12H - 13H15 : Repas

13H30 : Départ des enfants matin sans repas

13H30 - 14H: arrivée de ceux inscrits en après-midi sans repas

13H15 - 14H : Sieste pour les petits (réveil échelonné jusqu'à 16h) et temps calme pour les autres (lecture, coloriage)

14H - 15H 30: Activités

15H30 - 16H : temps libre

16H : Goûter tous ensemble

17H - 19H: Accueil des familles

#### L'accueil de matin :

Le matin, les enfants arrivent entre 7h-9h30. De 9h30 à 10h, il y a une collation, puis une présentation de la journée.

#### L'activité du matin :

L'enfant est accueilli par l'équipe d'animation. Plusieurs pôles sont proposés aux enfants, tel que jeux de société, dessins, lecture, afin que l'enfant commence tranquillement sa journée.

Chaque matin plusieurs activités seront proposées aux enfants.

#### Le temps du repas,

Ils réunissent les enfants et les animateurs autour d'un moment important d'échange.

Le repas commence à 12h.

Il est parfois un moment où l'on détecte mieux les ressentis. La qualité des repas est satisfaisante et chaque enfant est invité à goûter.

Les animateurs restent avec les enfants lors du temps du repas, il est considéré comme un temps pédagogique privilégié.

Chaque animateur mange à la table des enfants. (Servir, couper...).

Les repas sont livrés en service froid par le prestataire ; La normande. Nous avons une personne de service qui réchauffe les repas sur place. Lors des sorties, les piques niques seront transportés dans des glacières.

#### Le temps calme et temps autonome :

Entre 13h00-14h00, les plus grands sont en temps calme, allongés, écoutant des musiques calmes ou en lecture de livres ou magazine puis après ce temps ils sont en autonomie (ou temps autonome) sur différents espaces aménagés tel que : jeux de société, dessins...

Il est important de rappeler que ce temps est indispensable aux enfants, afin de respecter leur rythme, de pouvoir digérer tranquillement et d'être libre sur ce qu'ils souhaitent faire.

Après le repas à 13h : il y a un temps libre

Les maternelles font la sieste de 13h30 à 15h00 (15h30 maxi)

#### L'activité de l'après-midi :

Chaque après-midi plusieurs activités répondant à différents critères seront proposées aux enfants. Etant eux-mêmes acteurs de leur vie quotidienne, ils choisiront l'activité qu'ils souhaitent faire. Différents types d'activités seront proposés (sportives, culturelles, créations, découvertes). Nous favorisons aussi les sorties dans les parcs proches du centre.

#### Le goûter :

Les gouters sont fournis par l'accueil de loisirs, ils ont généralement pris aux alentours de 16h.

Le gouter est un moment convivial, qui permet d'annoncer la fin de la journée. Il est préparé par un animateur avec des enfants, il sera pris soit dans la salle, soit à l'extérieur. Ce moment permet de faire un bilan sur la journée, chaque enfant pourra exprimer son retour des moments de sa journée à l'accueil.

### L'accueil du soir :

Ce temps permet à l'enfant d'être libre sur différents pôles de jeux. Il est important pour l'équipe d'animation de faire les retours aux familles sur la journée de leur enfant, ainsi qu'informer sur les sorties ou temps fort. Un animateur ouvre la porte et l'enfant va se laver les mains accompagnées d'un animateur pour les maternelles.

## **ROLES DE CHACUN**

#### Le directeur :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est détaché de l'encadrement d'animation.
- Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, collectivités, etc).
- Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Il associe les parents à la vie du centre.
- Il détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'accueil.
- Il organise l'accueil et le départ des enfants avec le directeur adjoint.

#### L'animateur:

## Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il soutient, motive, dirige l'activité,
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à l'adjoint-sanitaire des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

## Avec ses collègues

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec le directeur et lui propose ses projets d'animation.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc....)

#### Avec les parents

- Il discute avec les parents sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

## <u>Le personnel de service</u>:

- Il assure le service des repas
- Il aide à servir les enfants et à débarrasser les tables.
- Il nettoie le matériel et les locaux du réfectoire et de la cuisine.
- Il nettoie les locaux de l'accueil de loisirs : salles d'activités, couloirs, toilettes
- Il informe régulièrement des besoins en produits et matériel de nettoyage au directeur et à la mairie (surveillance du stock).

#### L'assistant sanitaire:

Un des membres de l'équipe d'encadrement est chargé du suivi sanitaire.

- Il s'assure de la remise pour chaque mineur des renseignements médicaux.
- Il informe les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence d'éventuelles allergies médicamenteuses ou alimentaires.
- Il identifie les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assure de la prise des médicaments.
- Il s'assure que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clé, sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant ou dans un endroit réfrigéré.
  - Il tient le registre dans lequel sont précisés les soins donnés au mineur et notamment les traitements médicamenteux.
  - Il tient à jour les trousses de premiers soins.

## <u>Les intervenants extérieurs</u>:

- Emploi d'intervenants en cas de manque de compétences pour certaines activités.

Les intervenants extérieurs éventuels prennent connaissance du présent document et en tiennent rigueur lors de leur présence au sein de l'accueil de mineurs.

#### **REGLES DE VIE**

#### Sécurité:

#### Tous les animateurs doivent impérativement

- Faire l'appel et vérifier le nombre d'enfants avant tous déplacements ou activités,
- Lors des accueils du matin et du soir noter l'heure d'arrivée et l'heure de départ.
- Le toboggan et les jeux extérieur sont autorisés de 5 à 11ans. Ceux de l'école maternelle de 3 à 8 ans.
- Connaître les consignes de sécurité et les numéros d'urgence en cas d'urgence,
- Connaître les issus de secours et savoir déclencher l'alarme,
- Connaître les allergies (signalés à l'infirmerie et sur les fiches sanitaires),
- Après chaque soin prodigué à une enfant : remplir le cahier de soins (nom, prénom, date, soins, produits...).
- Refermer le local de produits d'entretien à clé, (produits ménager...).
- Interdiction aux enfants de rentrer dans la cuisine,
- Vérifier la date de péremptions des aliments et faire la traçabilité (date du jour, code barre, date de péremption)
- Ne pas remettre les produits dans le réfrigérateur après les goûters ou les repas (yaourt, gâteaux.) jeter les produits ouverts.
- Connaître les normes Haccp (la nourriture est jetée après chaque repas, conserver les échantillons quand il y a manipulation ou ajout, (marquer la date et utilisateur), température pour servir,
  - Respecter la mixité garçons / filles pour les plus de 6 ans (toilettes),
  - Surveillance obligatoire des enfants qui vont aux toilettes,
  - La porte d'entrée à ouverture électrique doit être fermée pendant les accueils, seul un adulte a le droit d'ouvrir la porte.
  - Ne pas laisser des sacs plastiques, couteaux, cutter, ciseaux pointus à proximité des enfants.
  - Ne pas laisser les enfants seuls à la sieste.
  - En cas de problème : prévenir le directeur ou le coordinateur qui interviendront le plus vite possible.

#### Déplacement :

- Ne pas partir seul avec un groupe sauf à proximité (école, terrain de jeu, agrées...) environ 100 mètres et prendre une trousse de secours
- Impératif de signaler au directeur du lieu où l'on se trouve.
- Vérifier à l'intérieur du car après que les tous les enfants soit descendus, s'il ne reste pas des affaires et dans la soute.
- Les déplacements se font en groupe. Un animateur devant, un animateur derrière.
- être à gauche de la route et un animateur de chaque côté de la route et faire traverser sur les passages cloutés. (Gilets jaunes)

#### Hygiène:

- Les enfants font un passage automatique aux toilettes avant et après les activités, avant les repas et les goûters (Attention aux rouleaux de papiers toilettes jetées dans les toilettes)
- Rappeler aux enfants de tirer la chasse d'eau et refermer le robinet d'eau.
- Le midi, les enfants doivent avoir des chaussures ou des chaussons dans le réfectoire,
- Ne pas faire boire les enfants à la bouteille, utiliser des verres.
- Les draps doivent être nettoyés avant ou après chaque vacance scolaire.

#### Activités salissantes :

- Les enfants doivent mettre des blouses (tee-shirts), les tables doivent être nettoyées après chaque activité salissante par l'animateur qui a fait l'activité. Prendre les éponges spécifiques pour laver la peinture.
  - Le matériel d'activité ne doit pas être stocké dans le réfectoire ou dans la cuisine.

#### Vie pratique:

- Les salles doivent être installées et rangées après l'accueil et après le gouter.
- Les animateurs doivent montrer aux parents qu'ils ont été vu par un bonjour.
- Renseigner les parents sur les activités, sorties, consignes (Kway, bottes, casquettes, crème solaire...).
- Transmettre les informations des familles au directeur.
- Les animateurs doivent respecter le planning d'activité (sauf si le temps ne le permet pas)
- Après le repas du midi, les grands vont en temps calme et temps de repos pour les petits.
- Faire signer les décharges aux familles les mercredis et vacances après 17 h, et vérifier l'identité de la personne autorisée à prendre l'enfant si besoin ou dans le doute.
  - Eviter d'utiliser les portables pendant les heures de travail sauf si urgence, (coupure avec le groupe, diminution de vigilance...)
  - Les pauses cigarettes doivent être prises à l'extérieur du bâtiment à proximité du cendrier caché de la vue des enfants.
  - La musique dans la salle d'activité doit être modérée.
- Les enfants avant de goûter ou de manger doivent être calme et doivent attendre que tout le monde doit être servi avant de commencer à manger.
  - L'hivers ; les enfants doivent sortir avec des manteaux fermés et doivent s'essuyer les pieds en entrant.
  - Les chaussures, les sacs et les manteaux doivent être rangés dans le couloirs.
  - les enfants doivent laisser les chaussures dans le couloir et prendre leurs chaussons.

#### INFORMATIONS DIVERSES

#### Les relations avec les enfants et les familles :

L'accueil de loisirs prend en compte la diversité des enfants accueillis comme étant un facteur d'enrichissement du groupe. Celui-ci est organisé de manière à favoriser l'épanouissement de chacun et à lui permettre de prendre toute sa place dans la dynamique du collectif.

L'accueil respecte la convention des droits de l'enfant. L'équipe veille ainsi à ce que l'enfant :

- Ait toutes possibilités de se livrer à des jeux et des activités récréatives orientées à des fins éducatives (article 31),
- Ait droit à la liberté d'expression (article 13 et 15)
- Soit protégé contre toute forme de violence, brutalité ou de négligence (article 19)

Les relations entre l'équipe d'encadrement et les familles sont indispensables.

Quelques règles à suivre s'imposent à l'équipe :

- Etre présents dans la salle d'accueil/activité pour les accueillir et être attentifs à leurs attentes.
- Les informer en cas de problème, des changements de programme ou des sorties...
- Les inviter à participer à des moments festifs pour favoriser la convivialité et valoriser les enfants en présentant leurs travaux : goûters, spectacles, expositions.
  - Tenir compte de leurs remarques pour évoluer, de leurs besoins pour y répondre...

#### La sécurité:

Les dispositions réglementaires en vue d'assurer la sécurité en accueil collectif de mineurs sont scrupuleusement respectées. L'équipe d'encadrement se réfère aux dispositions générales et particulières en vigueur, en consultant notamment les instructions départementales de la DDCSPP. Elle prend soin de donner les consignes de sécurité spécifiques avant chaque activité et d'avoir toujours à portée une trousse de secours et un moyen de communication fiable. L'accueil de loisirs est sécurisé avec une porte à ouverture électrique. Seuls, les adultes sont autorisés à déclencher l'ouverture.

Concernant la surveillance, il y a obligation de surveillance pour les maternelles et également pour les « enfants difficiles » ou en situation d'handicaps physiques ou psychologiques.

Mais, si la connaissance et le respect de règles administratives et de bon sens sont nécessaires, cela ne suffit pas pour créer un véritable climat de sécurité dans toutes ses composantes, notamment morale et affective. L'instauration de règles de vie adaptées et de relations interpersonnelles de qualité concourt au développement de la confiance en soi et dans les autres, donc à la création chez chacun du sentiment de sécurité.

#### Procédures de l'exercice d'évacuation :

- Les exercices d'évacuation sont réalisés une à deux fois dans l'année pour les mercredis et à chaque période de vacances scolaires.
- Des exercices de PPMS vont être organisées, un cahier de sureté est également mis en place.

Les consignes de sécurité seront rappelées à l'équipe lors des réunions de préparation :

- Expliquer aux enfants l'exercice et donner les consignes,
- Se diriger avec son groupe vers l'extérieur à l'endroit indiqué sur le plan d'évacuation, sans paniquer

- Compter les enfants et refaire l'appel,
- Chronométrer l'évacuation et refaire si nécessaire.

#### Infirmerie:

Dans le centre des maternelles le dortoir est aussi disposé afin d'isoler un enfant malade, et pendant la sieste la salle du conseil peut être aménagé avec un lit.

Une trousse à pharmacie complète est située dans un placard à hauteur des animateurs dans les toilettes des maternelles.

Les PAI sont situés soit dans un placard fermé à clés et dans le placard à pharmacie situé dans le dortoir.

Sur le cahier d'infirmerie, il faut obligatoirement noter les soins et les informations.

Les enfants ne sont pas autorisés à emmener des médicaments, même courants (aspirine, ventoline, etc.). Si un traitement est nécessaire, les familles remettent le traitement et l'ordonnance à l'équipe d'encadrement et une autorisation écrites des parents.

#### **Les transports:**

Ils sont assurés par des compagnies de bus : des demandes de devis sont faites régulièrement à titre de comparaison Les moments de trajets sont des moments éducatifs, il faut respecter les consignes de sécurité ;

- Connaître l'effectif exact et avoir une liste des numéros de téléphones.
- S'assoir de manière équitable, (issue de secours).
- Rester éveillé pendant le trajet,
- Nommer un responsable de transport,
- Se munir de fiches sanitaires et d'une trousse de secours,
- Se munir de gilets jaunes,
- Penser à l'eau et éventuellement au gouters si nécessaire.

## Le Projet d'animation

#### **CONSTAT:**

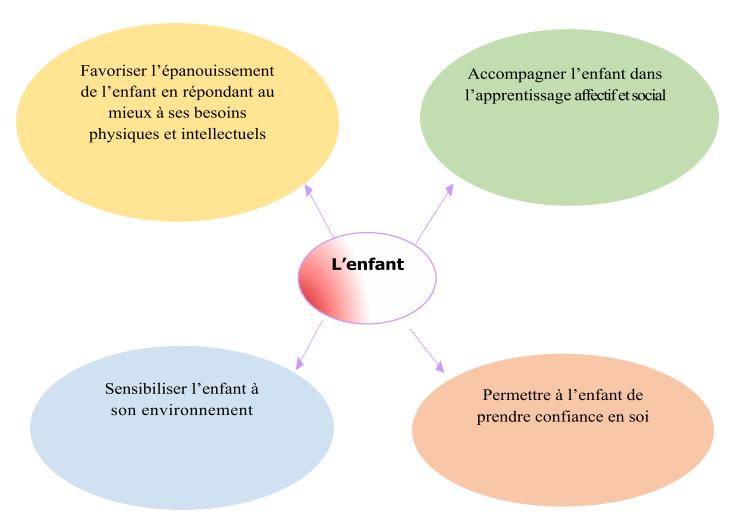
Le centre de loisirs de Bouglainval accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans habitant à Bouglainval et les villages avoisinants. L'équipe d'animation a pu observer, au fil des ans, un public d'enfants présentant des caractéristiques, des besoins ainsi que des attentes qui lui est propre.

Ce diagnostic est basé sur des indicateurs, les relations animateurs/parents et enfants, les contacts avec les enseignants et les acteurs

- 80 % des enfants vivent à Bouglainval,

Les enfants sont donc répartis par groupe de tranches d'âges : 3-5 ans / 6-11 ans. De ce fait, nous pouvons adapter les activités proposées et répondre au mieux au rythme et aux besoins de chacun.

# Intentions pédagogiques



## Les objectifs pédagogiques

## Permettre aux enfants de prendre confiance en soi

#### Se réaliser aux travers du théâtre et du chant,

Les enfants pourront s'initier au théâtre, marionnettes, au chant et à la musique.

Les chants seront faits par rapport au calendrier des fêtes et en lien avec le thème.

#### **Moyens:**

- histoire, chants, cup song.
- costumes, marionnettes,
- mimes, sketchs, choix des thèmes.

La finalité est de faire un ou plusieurs spectacles.

#### Mettre en valeur les enfants au travers des anniversaires

Nous allons fêter les anniversaires et valoriser les enfants.

#### **Moyens:**

Faire un calendrier des anniversaires.

#### Favoriser et développement personnel aux travers du sport et de la motricité.

Les enfants découvrir ou redécouvrir des jeux sportifs ou des jeux de stratégies et de coopérations.

Maitrise de l'équilibre et de son déplacement dans l'espace.

Favoriser aux travers du jeu de société le fair-play, le respect des règles du jeu, le respect des autres et la patience en situation de jeux.

Favoriser le développement et les logiques des jeux et les échanges entre les joueurs.

#### **Moyens:**

- Hockey, foot, basket, rugby, roller.
- Danses et gymnastique, yoga.
- Jeux de motricité, parcours, jeux de coopération.

#### Sensibiliser l'enfant à son environnement

#### Découverte de l'environnement de la faune et la flore

Sensibilisation des espèces protéger et en voie d'extinction.

Mettre en évidence l'écosystème entre saisons et les animaux.

Découvertes de leurs environnements,

Solidarité récolte de fonds pour la tanière.

#### **Moyens:**

Décoration de la salle, Hôtel à insectes, mangeoires à oiseaux, maquettes, hôtel à hérisson.

Intervenant (WWF, SPA), sortie la tanière, Maison de la nature à Ecluzelles, ferme Espace Rambouillet.

Maquettes natures, land art.

## Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la vie en collectivité

#### Guider l'enfant dans la notion de vivre ensemble

Mise en place de règles de vie avec les enfants,

Mettre en place différents supports adaptés.

## Moyens

Affichage bons gestes, panneaux de règles de vie.

## Faire participer les enfants aux différents temps de vie quotidienne

Participer à l'organisation des repas,

Ranger les activités,

Outil musical pour le rangement collectif.

#### Encourager la mixité sociale,

Temps d'échanges et d'écoute.

Favoriser les échanges

Nous souhaitons fédérer les groupes afin de vivre des moments particuliers.

Des petites soirées seront mises en places de 19H – 21H.

#### Moyens:

- Soirée pyjama et pizza, PEP'STIVAL, Soirée CUISINE + CINEMA

- SOIREE CAMPING + CONTES ET JEUX

## Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins physiques et intellectuels

#### Prendre en compte les rythmes et les besoins de l'enfant

Connaissances des différentes caractéristiques des enfants selon leur âge :

Aménager et différencier les lieux d'accueil en fonction des tranches d'âges,

Respect des différents temps de vie quotidienne (repas, sieste, temps calme, accueil, temps d'animation...)

Temps d'échanges et discussions avec les enfants

#### Assurer la sécurité physique, affective et morale de l'enfant

Respect de la réglementation en ACM

Mise en place de règles de vie

Bienveillance et vigilance de la part des animateurs

#### Respecter le besoin d'autonomie de l'enfant

Laisser faire l'enfant et l'accompagner (vie quotidienne et temps d'activité)

Mise à disposition de matériel et d'espaces d'activités au quotidien

Donner la possibilité de se servir pendant les repas et de participer au arangement

#### Rendre l'enfant acteur de ses loisirs

Proposer des programmes d'animations variés et modulables

Laisser libre accès à divers matériaux et espaces de jeux

Impliquer les enfants dans les propositions d'animation

## Accompagner l'enfant dans l'apprentissage affectif et social

#### Guider l'enfant dans la notion de vivre ensemble

Accompagner et arbitrer les jeux collectifs et de coopération,

Permettre à l'enfant de visualiser et d'intégrer les règles de vie,

Mettre en place différents supports adaptés (affichage bonsgestes, panneaux de règles de vie)

#### Faire participer les enfants aux différents temps de vie quotidienne

De participer à l'organisation des repas,

De ranger le matériel après les activités,

De reconnaitre la chanson pour le rangement collectif.

#### Encourager la mixité sociale et les échanges relationnels

Favoriser les temps d'échanges et d'écoute

Encourager l'intégration dans la différence.

## Le Bilan

Des réunions avec les animateurs présents seront organisées, afin que les activités soient en rapport avec le projet pédagogique.

Lors des réunions, le directeur avec les animateurs présents évalue la faisabilité des projets d'animation, et le ressenti des interventions.

Des réunions de bilan par trimestre seront organisées avec l'équipe pédagogique afin de répondre aux questions suivantes :

Des reunions de bhan par trimestre seront organisées avec r

- les objectifs ont-ils été atteints ?
- les programmes sont- ils pertinents par rapport au projet pédagogique ?
  - Lors des bilans de la journée après le gouter ; quels ressentis les enfants ont-ils pu avoir ?
- la finalité du projet est-elle pertinente ?

Le projet pédagogique permet de laisser une photographie des moments vécus :

- Les enfants ont-ils donné de l'intérêt au projet ?
- Ont-ils posés des questions ?
- Quel a été la fréquence des questions ?
- Quel a été le contenu des questions ?
- Quel a été leurs comportements en équipe ?
- (Coopération, écoute, expression, partage, entente générale, compétition)
- Les enfants ont respecté les règles ?

## **Evaluation**

Grille évaluation du projet

Critères	Nombre de participants	Nombre d'ateliers	Bilan / analyses	Solutions/ commentaires
La faune et la flore				
sport - motricité				
réaliser un spectacle				
Soirées				
PEP'STIVAL				
Anniversaires.				
Participation sur le temps du midi				